Infoluttes
actualité des luttes fédérales

26 février 2021

Des explosions de colère localisées, mais qui expriment un sentiment de révolte qui monte, qui monte, qui monte…

■ **Pau et agglomération paloise (64) :** Jeudi 25 février, 350 agents en grève à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, CFDT, UNSA se sont rassemblés devant la mairie de Pau, avec au moins le double de grévistes. La négociation a permis d'avancer sur plusieurs points notamment sur les recrutements, une re-négociation du RIFSEEP, et sur la disparition des CAP refusée par les syndicats. La diretion a également pris l'engagement de mettre en place un plan contre la précarité avec un planning rapide. La question des violences subies par des agents de la collectivité a également été entendue. La direction s'est engagée à fournir « très vite » un calendrier. Les syndicats ont indiqué que si la mise en œuvre des engagements n'a pas lieu très vite, ils reviendront le 18 mars.

■ **Belfort et Offemont (90) :** Jeudi 25 février, à l'appel de la CGT, ce sont 250 agents qui ont manifesté dans les rues de Belfort et 50 à Offemont, ville de la communauté d'agglomération. La mobilisation contre le passage aux 1607 heures avait déjà été massive en octobre dernier et freinée par les restrictions des libertés liées au confinement. La mairie a payé un cabinet d'audit pour étudier les pistes possibles du passage aux 1607 heures, pistes qui entrainent toutes une augmentation du temps de travail. La mairie prétend qu'il y a des négociations, certains services pourraient « bénéficier » de sujétions particulières, mais le syndicat n'a toujours pas reçu la présentation du cabinet. Le syndicat CGT explique : « Qu'en ressort-il ? Qu'on ne travaillerait pas assez !
Voilà ce que prévoit la direction : Supprimer la 6ème semaine de congés (avec une souplesse sur les 2 jours de fractionnement) ; Augmenter le temps de travail à 37h30 ? En résumé, moins de congés et plus de temps de travail… même si bien-sûr on nous assure que rien n'est décidé et que tout est ouvert à la discussion. Tu parles ! ». La mobilisation porte également contre la fermeture d'une crèche et la privatisation programmée de certains services. La CGT appelle de nouveau à a mobilisation le 11 mars avec l'objectif de l'étendre à toutes les communes de la communauté d'agglomération.

■ **Avignon (84) :** vendredi 19 février, les personnels des services Education et Jeunesse étaient appelés à faire grève contre des protocoles « sanitaires » multiples, drastiques et impossibles à mettre en œuvre, contre la surcharge de travail qu'on leur impose, contre l'absence de reconnaissance du service rendu aux enfants et aux usagers. Les « premières lignes » n'en peuvent plus ! Parmi les revendications, le refus du passage aux 1607 heures. Plus de 200 agents ont manifesté de la cité administrative à la mairie. Une délégation a été reçue par le directeur de cabinet du maire. Rien n'a été dit sur le passage aux 1607 heures, mais « des chantiers sont en cours pour une reconnaissance de la pénibilité et des sujétions particulières ». Des recrutements sont annoncés. Le syndicat CGT poursuit la mobilisation.

■ **Oissel (76) :** Irruption de colère dans le CTM de la ville d'Oissel vendredi 19 février. A l'annonce du passage aux 1607 heures avec la suppression de plusieurs jours de congés, les 55 agents du centre technique municipal ont spontanément cessé le travail pendant plusieurs heures.

Fédération CGT des Services publics
263 rue de Paris - Case 547 - 93515 Montreuil Cedex
Tél : 01 55 82 88 20 / mail : fdsp@cgt.fr / www.cgtservicespublics.fr

Infoluttes
actualité des luttes fédérales

fédération des services publics
la cgt

■ **Noisy Le Grand (93) :** le 12 février, plus d'une centaine d'animateurs ont débrayé pour protester contre un protocole « sanitaire » honteux et inapplicable. La préparation du rassemblement à l'initiative du syndicat CGT seul a été effectuée en trois jours et c'est le préavis national de couverture qui a permis de répondre à la révolte des animateurs. De nombreux collègues sont venus en renfort devant la mairie. Il est demandé aux animateurs de se tenir à deux mètres de distance des enfants pendant les repas… et de manger quand ils peuvent et où ils peuvent les repas froids proposés par la mairie. Des repas froids facturés au prix d'un repas normal, tous les jours de la semaine ! Face à la révolte des animateurs, la mairie a accepté les revendications pour la restauration et a dû reconnaître son erreur d'appréciation. La mobilisation se poursuit pour les salaires et les conditions de travail.

■ **Rabastens (81) :** le 4 février, à l'occasion de la journée nationale d'action, les animatrices et animateurs de Rabastens étaient tous en grève. Sur les vingt membres de l'équipe, seulement huit sont titulaires. Depuis le début de la pandémie, les animatrices et animateurs ont été mobilisés pour les enfants des soignants, pour compenser les absences de professeurs pour cause de vulnérabilité. « Sans nous, personne ne pourrait aller travailler, c'est une réalité trop souvent ignorées » disent les grévistes qui exigent avec leur syndicat CGT la titularisation des précaires, des temps plein pour pouvoir vivre de son travail, des augmentations de salaire.

■ **Reims (51) :** A l'initiative de la CGT et de l'UFICT-CGT, une 1ère Assemblée générale a eu lieu le 19 janvier 2021. Les cent participants ont décidé d'organiser une grève à laquelle deux-cents agents ont participé avec un rassemblement sur le parvis de l'hôtel de Ville, le 28 janvier. Un deuxième mouvement de grève, le 9 février, a été lancé avec encore deux-cents agents, avec défilé en direction de plusieurs bâtiments municipaux et intercommunaux. Une pétition a été lancée. A la date du 20 février, près de cinq-cents agents l'avaient déjà signé, directement, dans de nombreux secteurs, comme l'usine de l'eau, la station de lavage, la voirie, le développement économique, les espaces verts, et en ligne. A Reims, la seule mesure d'augmentation du temps de travail et de vol de congés (7 à 12 selon les situations individuelles) représente 3 millions d'euros d'économie et 130 postes en moins.

■ **CSD du 94 :** « Au sein du Val-de-Marne, depuis début janvier, la dynamique de lutte contre la loi de transformation de la fonction publique s'est accentuée. D'abord, par la mise en place de plusieurs assemblées générales à destination des militant-e-s pour les informer sur la loi et par la mise en place d'une journée d'étude sur la loi. Puis, depuis mi-janvier, toutes les bases syndicales ont été invitées à organiser des réunions d'informations syndicales auprès des personnels pour les informer sur la loi, construire avec eux la riposte et leur faire connaître la pétition qui sera remise au préfet appelant à l'abrogation. Ainsi, en quelques jours, plus d'une dizaine d'heures d'infos ce sont tenues dans le département. A Fontenay, on à compté quatre-vingts collègues. Au Conseil départemental, une trentaine, au parc du Tremblay plus d'une vingtaine... et plus de 2000 pétitions ont été signées et déjà remises au préfet. À noter l'esprit combatif des agent-e-s dans ces réunions. Ils sont souvent démunis face au manque d'informations et en attente de ce que va dire la CGT. Partant de notre analyse sur la loi et dans l'immédiat de la nécessité de la combattre, pour après présenter nos revendications au travers la campagne 10%, en une réunion sept adhésions ont été faites, démontrant le lien entre la justesse des revendications de la CGT et la dynamique dans laquelle sont les agent-e-s pour lutter. Le rapport de force continue de se construire grâce à la prise de position d'élus s'opposant à la loi. S'appuyant sur cette position, la CSD 94 avec plusieurs bases syndicales a organisé plusieurs rassemblements réunissant jusqu'à 200 collègues, devant le parvis de mairie comme à Ivry ou à Bonneuil, pour appeler à l'abrogation de la loi et à la non application de celle-ci par les exécutifs locaux.
Les plans de déploiement se poursuivent y compris dans les villes où la CGT n'est pas implantée ou en difficulté. À Bry-sur-Marne, à l'Hay-les-Roses ou à Villiers, la CSD94 se rend auprès des agent-e-s pour les informer et les inviter à la prochaine assemblée générale des territoriaux qui se tiendra le 4 mars, et à la mobilisation du 16 mars devant le ministère.»

Fédération CGT des Services publics
263 rue de Paris - Case 547 - 93515 Montreuil Cedex
Tél : 01 55 82 88 20 / mail : fdsp@cgt.fr / www.cgtservicespublics.fr

Infoluttes
actualité des luttes fédérales

fédération des services publics
la cgt